



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION  
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

*Le Ministre d'État*

**TABLE RONDE SUR LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET  
L'HABITAT (RGPH-2)**  
**MOT DE BIENVENUE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT,  
MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,**  
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents) ;  
**Honorable Président de l'Assemblée nationale ;**  
**Honorable Président du Sénat ;**  
**Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;**  
**Monsieur le Premier Président de la cour constitutionnelle et Président du Conseil  
supérieur de la Magistrature ;**  
**Monsieur le Premier Président de la cour des comptes ;**  
**Monsieur le Président du Conseil économique et social ;**  
**Honorables Députés et Sénateurs,**  
**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Chers collègues ;**  
**Madame la Secrétaire Générale Adjointe des Nations-Unies et Directrice Exécutive du  
Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA),**  
**Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et Représentants des  
Organisations Internationales ;**  
**Monsieur le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa ;**  
**Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;**  
**Mesdames et Messieurs ;**

Permettez-moi, au nom du Gouvernement de la République et en mon nom propre, de vous souhaiter la bienvenue à cette Table Ronde consacrée au Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

Avant de poursuivre mon propos, il m'importe de vous rendre un vibrant hommage, en ce que votre vision d'un Congo fort, uni et prospère depuis votre arrivée à la Magistrature suprême, se voit aujourd'hui renforcée, avec le concours de nos valeureux partenaires, par la mise en œuvre d'un levier essentiel à toute ambition de développement, à savoir : la connaissance précise de notre population.

Votre engagement constant à mettre notre pays, la République Démocratique du Congo, sur les rails du développement, à travers une approche fondée sur l'Homme, comme pierre angulaire et bénéficiaire ultime de l'action publique, trouve ici une traduction tangible et structurante.

Dans le même élan, je remercie son Excellence Madame la Première ministre, Cheffe du Gouvernement, pour son implication ainsi que son accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, et en particulier le Fonds des Nations Unies pour la Population et sa Directrice Exécutive, Madame Diene KEITA, dont l'appui déterminant témoigne de la confiance placée dans notre pays ainsi que dans les réformes que nous conduisons.

Enfin, je remercie toutes les structures et institutions nationales engagées dans ce long processus pour leur dévouement et leur détermination dans la réalisation de ce projet.

### **Mesdames et Messieurs,**

Le recensement général de la population et de l'habitat constitue une opération essentielle pour tout État soucieux de planifier son développement de manière efficace et inclusive.

Pour notre pays, cet exercice revêt une importance toute particulière.

Quarante-deux ans après le premier et le dernier recensement, la République Démocratique du Congo évolue dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, une transformation rapide de ses espaces urbains et ruraux, ainsi que par des besoins croissants en services sociaux de base.

Dans ce contexte, l'absence de données démographiques fiables, actualisées et inclusives constitue un véritable défi pour la planification et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle limite notre capacité à anticiper, à cibler efficacement nos interventions et à répondre de manière adaptée aux attentes de nos populations.

C'est pour répondre à cette exigence, que le Gouvernement, sous l'impulsion de Votre Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, a fait du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat une priorité nationale.

Ce processus, aujourd'hui engagé, s'inscrit dans la volonté de doter notre pays d'un système statistique moderne, capable de soutenir la prise de décision, d'orienter les investissements et de renforcer l'efficacité de l'action publique, conformément au principe de ne laisser personne de côté.

Il repose sur une approche structurée, intégrant à la fois les dimensions démographiques et agricoles, afin de disposer d'une base de données complète, cohérente et utile à la planification du développement.

De manière précise, l'organisation du deuxième recensement s'alignera aux normes et standards internationaux.

Une approche numérique a été adoptée dès la conception, et le projet est axé sur l'innovation, intégrant les technologies géospatiales, la collecte de données numériques, le suivi en temps réel et l'analyse avancée afin d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rapidité des données. Des garanties solides assureront la protection des données, la confidentialité et l'utilisation éthique, conformément à la législation nationale et aux normes internationales.

**Mesdames et Messieurs,**

L'activité de ce jour constitue une étape importante dans ce processus. Elle vise à mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de cet objectif commun, et à renforcer les conditions nécessaires à la mise en œuvre réussie du recensement.

Elle offre également l'opportunité de partager une compréhension commune des enjeux, des défis et des perspectives liés à cette opération d'envergure nationale.

C'est dans cet esprit que je vous invite, dans quelques instants, à suivre une courte vidéo qui illustre le bien-fondé du recensement général de la population et de l'habitat.

Et comme nous avons appris à le dire au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement :

**Tous engagés, Tous mobilisés,  
Pour Planifier,  
Pour moderniser,**

Et pour transformer des vies.

**Je vous remercie.**